

BROCHURE
GARDERIE SCOLAIRE ET VACANCES
BOOMERANG WEMMEL



Année scolaire 2025- 2026

Cher parents,

Dans la brochure, vous trouverez toutes les informations sur le mode d'inscription, les tarifs, la facturation et l'organisation de la garde du matin, du midi, du soir (désormais dénommée "garderie périscolaire") et de la garderie durant les vacances.

Vous pouvez également consulter cette brochure sur notre site www.3wplus.be/boomerang qui est valable du 01/09/2025 jusqu'au 31/08/2026.

Nous sommes impatients d'accueillir votre enfant chez Boomerang !

COORDONNÉES

Vous avez des questions ou des remarques ? Vous pouvez nous contacter par téléphone ou par e-mail.

Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 18 h

Opvang.wemmel@3wplus.be

kinderopvang@3wplus.be

Coordinateur école néerlandophone De Wondertuin et GO! Inclusiecampus Kameleon	0489 51 78 47
Coordinateur écoles francophones	0487 14 08 42
Coordinateur Saint-Joseph et Mater Dei	0499 64 04 45

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'organisation de la garderie scolaire et de vacances a été confiée par la commune de Wemmel à l'ASBL 3Wplus et opère sous le nom de « Boomerang ».

Pour qui est destiné Boomerang ?

- aux enfants qui fréquentent l'une des écoles primaires de Wemmel.
- aux enfants qui vont à l'école ailleurs mais qui habitent à Wemmel (valable uniquement pour la garderie de vacances).

Quand mon enfant peut-il fréquenter la garderie ?

- Boomerang propose à la fois une garderie scolaire et une garderie pendant les vacances..

La garderie **scolaire** est organisée aux moments suivants:

- le matin avant le début des cours, à partir de 7h
- le midi
- le soir après les cours, jusqu'à 18h
- le mercredi après-midi
- les journées pédagogiques
- les jours de congé facultatifs
- à l'occasion d'un pont

La garderie pendant les **vacances** est organisée durant les périodes suivantes:

- vacances de Toussaint
- vacances de Noël
- vacances de Carnaval
- vacances de Pâques
- vacances d'été

Attention : il n'y a pas de garde pendant les jours fériés.

GARDERIE SCOLAIRE

Moments et lieux

Accueil avant et après l'école	Toujours dans l'école respective
Midi	
Mercredi après	Les enfants de Mater-Dei et GO! Inclusiecampus Kameleon seront désormais regroupés sur le site de GBS De Wondertuin. Les enfants de Saint-Joseph resteront dans leur propre école. Les enfants de l'école communale francophone resteront dans leur propre école.
Jours de congé facultatifs	Lieu communiqué par 3Wplus
Journée pédagogique	
Ponts*	Domaine scolaire communal
Périodes de vacances*	

**** Lisez attentivement la lettre contenant les dispositions pratiques que vous recevrez par e-mail avant chaque séjour.***

A qui s'adresse la garderie scolaire ?

Aux enfants qui fréquentent l'une des écoles de Wemmel :

- l'école communale néerlandophone
- l'école communale francophone
- l'école Mater Dei
- l'école Saint-Joseph
- GO! Inclusiecampus Kameleon

Inscription et annulation

L'inscription préalable n'est pas requise pour la garderie scolaire, mais obligatoire pour les **jours de congé facultatifs et journées pédagogiques**. Vous pouvez inscrire votre enfant en ligne **jusqu'au lundi précédant la semaine souhaitée** sur www.i-active.be/login. Boomerang peut vous fournir un identifiant par e-mail pour i-active.

L'annulation est possible jusqu'à **5 jours ouvrables avant le début** de la garde pendant les vacances. Si aucune annulation n'est faite et que votre enfant est absent, des frais d'annulation seront facturés. Ces frais correspondent au tarif normal à payer. Des exceptions sont possibles en cas de force majeure, comme une maladie ou le décès d'un membre de la famille. Nous demandons de fournir un justificatif dans les 3 jours ouvrables suivant l'absence.

Si votre enfant ne vient pas à la garde et que vous ne pouvez plus vous désinscrire via i-active, veuillez informer le coordinateur à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be.

Attention ! Inscrivez-vous à temps, car le nombre maximum de places est fixé pour chaque période de vacances.

Venir chercher votre enfant

Vous venez chercher votre enfant le soir avant 18 heures

GARDERIE PENDANT LES VACANCES

Lieu

La garderie pendant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques, vacances d'été) est organisée au domaine scolaire, à l'école communale néerlandophone et francophone. Lisez attentivement la lettre avec les accords pratiques que vous recevrez chaque fois par e-mail avant le séjour en question.

A qui s'adresse la garderie communale ?

Aux enfants qui fréquentent l'une des écoles de Wemmel :
Aux enfants qui vont à l'école ailleurs mais qui habitent à Wemmel.

Inscription et annulation

Vous devez vous inscrire à l'avance pour le garde pendant les vacances. Vous pouvez inscrire votre enfant en ligne jusqu'à une semaine avant la garde sur www.i-active.be/login.

L'annulation est possible jusqu'à **5 jours ouvrables avant le début de la garde pendant les vacances**.

Si aucune annulation n'est faite et que votre enfant est absent, des frais d'annulation seront facturés. Ces frais correspondent au tarif normal à payer.

Des exceptions sont possibles en cas de force majeure, comme une maladie ou le décès d'un membre de la famille. Nous demandons de fournir un justificatif dans les 3 jours ouvrables suivant l'absence.

Si votre enfant ne vient pas à la garde et que vous ne pouvez plus vous désinscrire via i-active, informez le coordinateur à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be.

Arrivée et départ des enfants

Vous déposez votre enfant le matin entre 7 heures et 9 heures. Les activités de groupe débutent à 9 heures.

Vous venez rechercher votre enfant le soir à partir de 16 heures et avant 18 heures.

Si votre enfant fréquente la garderie uniquement le matin, vous devez venir le rechercher avant 13 heures.

Si votre enfant fréquente la garderie uniquement l'après-midi, vous pouvez le déposer au plus tôt à midi.

Vous vous présenterez toujours auprès du moniteur de la garderie pour enregistrer l'arrivée ou le départ de votre enfant. C'est important pour l'enregistrement des présences et pour la sécurité des enfants.

CONVENTIONS PRATIQUES

Qu'apporte mon enfant à Boomerang ?

Durant la garderie pendant les vacances, il n'y aura pas de repas chauds.

Vous prévoyez donc pour votre enfant un déjeuner sain ainsi qu'une collation pour le matin et l'après-midi et une gourde d'eau au nom de votre enfant. Dans le cadre de la politique de santé de la garderie, les confiseries, le chocolat et les boissons rafraîchissantes **ne sont pas autorisés**.

Les jours où il n'y a pas cours, votre enfant portera des vêtements de jeu (dotés de son nom), et il est souhaitable de prévoir aussi une tenue de rechange.

Lorsque le temps est ensoleillé, vous prévoirez aussi de la crème solaire ainsi qu'un chapeau de soleil ou une casquette.

Que se passe-t-il si je suis en retard pour venir rechercher mon enfant ?

Les parents qui ne sont pas en mesure de venir rechercher leur enfant à temps doivent avertir les surveillants en appelant le numéro de téléphone de la garderie ou le coordinateur d'équipe.

Si vous ne prévenez pas la garderie et ne venez pas rechercher votre enfant pour 18 heures, les moniteurs peuvent contacter la police.

A partir de 18 heures, un **supplément** vous sera facturé. Ce supplément s'élève à € 13,50 par demi-heure entamée, par ménage. Aucune réduction n'est jamais appliquée à ce montant.

Attention!

En cas d'infractions répétées au règlement d'ordre intérieur, l'accès à la garderie sera refusé.

TARIFS

€ 1,00	Par demi-heure entamée pendant la garde du matin, du soir et du mercredi après-midi (avec un maximum de 7 €)
€ 9,00	Forfait mensuel pour la garde de midi
€ 7,00	Par demi-journée sans école / Par demi-journée de vacances
€ 14,00	Par journée entière sans école / Par journée entière de vacances
€ 7,00/ 14,00	En cas d'annulation tardive
€ 13,50	En cas de prise en charge après 18h, par demi-heure et par famille

Ces montants sont indexés chaque année au 1er janvier, et pour la première fois au 1er janvier 2026.

Attention : vous ne pouvez vous inscrire que pour une journée complète. Si votre enfant vient pour une demi-journée, celle-ci sera automatiquement facturée comme une demi-journée.

Chaque enfant est automatiquement enregistré comme présent à la garderie de midi. Si votre enfant ne fréquente pas la garderie de midi, veuillez le signaler à opvang.wemmel@3wplus.be et au secrétariat de l'école.

La garderie de midi est un montant forfaitaire qui ne peut être fractionné.

Le montant forfaitaire n'est pas facturé si l'enfant ne reste pas à la garderie de midi ou s'il est absent pendant un mois complet, sur présentation d'un certificat médical.

Reduction

20%	Une réduction de 20% est accordée à partir du 2ème enfant du même ménage qui fréquente la garderie scolaire et pendant les vacances
40%	Un tarif social de 40% est accordé sur la facture totale si le(s) parent(s) a (ont) droit à des interventions majorées.

Les réductions ne peuvent pas être combinées ni accordées avec effet rétroactif.

Tarif social

Les parents qui ont droit à des interventions majorées doivent en transmettre la preuve chaque année à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be.

La réduction est accordée à partir du mois suivant la demande. Vous pouvez obtenir des informations et un certificat de l'augmentation de l'aide auprès de votre mutuelle.

Attention: en cas de changement, il est de la responsabilité du parent/tuteur d'informer le coordinateur de 3Wplus (par téléphone ou par email).

PAIEMENT ET FACTURATION

Les paiements sont effectués par virement bancaire dès réception de la facture.

La facturation est établie mensuellement avec un montant minimum de € 20 et au moins trois fois par an (en décembre, en juin et en août). Le service de garde d'enfants Boomerang envoie chaque mois une facture numérique aux utilisateurs de la garde via l'adresse e-mail indiquée du chef de famille. Soyez donc attentif lorsque vous recevez un message de noreply@i-active.be dans votre boîte mail et payez la facture au plus tard à la date limite de paiement.

Vous pouvez également consulter et suivre le détail de vos factures mensuelles via www.i-active.be/login (dans la rubrique 'comptes').

En cas de non-paiement, un rappel sera envoyé. Sans suite donnée à ce rappel, un recommandé avec une invitation de paiement sera envoyé. Pour ce deuxième rappel, un coût administratif de 20€ sera comptabilisé. En cas de non-paiement d'une facture après l'envoi du recommandé, une procédure de recouvrement par la voie juridique suivra.

Procédure en cas de contestation d'une facture

Les contestations de la facture peuvent être soumises dans les 7 jours suivant la réception de la facture. Cela se fait auprès du coordinateur de 3Wplus à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be

Attestation fiscale

Les frais de garderie pour les enfants de moins de 14 ans sont déductibles fiscalement. L'attestation fiscale est disponible au printemps de chaque année civile via www.i-active.be/login, sous la rubrique 'Factures' à partir du compte d'utilisateur du parent/tuteur. Les attestations sont établies conformément aux dispositions légales.

I-ACTIVE

Pour accéder à cette plateforme, vous pouvez vous rendre sur 3wplus pour obtenir un login. Vous aurez deux comptes I-active : un pour la garderie et un pour l'école.

Par le site www.i-active.be/login vous pouvez :

- consulter et suivre le détail de vos factures mensuelles (dans la rubrique 'comptes).
- faire une réservation pour la garderie durant les vacances. Les places sont limitées ! Vous devez inscrire votre enfant online à l'avance .
- consulter une attestation fiscale et l'imprimer si nécessaire (au printemps de chaque année civile, dans la rubrique 'comptes

CONFIDENTIALITE

Politique générale de protection de la vie privée

La politique de protection de la vie privée complète de 3W+ garderie est disponible sur le site internet de 3Wplus: <https://www.3wplus.be>.

Spécifique

3WPlus Kinderopvang traite vos données conformément aux dispositions décrites dans la législation GDPR et assure une protection adéquate des données personnelles. Nous tenons toujours compte de l'état actuel de la technologie et adaptons nos mesures en conséquence. Pour plus de questions à ce sujet ou si vous n'êtes pas d'accord avec cela, veuillez contacter privacy@3wplus.be.

A que pouvez-vous vous adresser pour des questions ?

Si vous avez des questions sur la politique de protection de la vie privée et les mesures prises, vous pouvez contacter le délégué de la protection des données via l'adresse e-mail privacy@3wplus.be

CALENDRIER ANNUEL

Année scolaire 2025- 2026

Calendrier Boomerang



Inscription aux vacances

Vacances	Inscription à partir de	Inschrijven en kosteloos annuleren tot
Vacances d'automne (27/10/25-2/11/25)	10/09/2025	Les inscriptions et les annulations sont possibles jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début de la garde pendant les vacances.
Vacances de Noël (22/12/25-4/01/26)	3/11/2025	
Vacances de carnaval (16/02/26-20/02/26)	5/01/2026	
Vacances de Pâques (7/04/26-19/04/26)	23/02/2026	
Vacances d'été (1/07/26 - 30/08/26)	20/04/2026	

Inscription pour les journées pédagogiques

Journée pédagogique	Inscription à partir de	Inscription et annulation sans frais jusqu'au
29/09/2025	10/09/2025	22/09/2025
24/11/2025	6/11/2025	17/11/2025
30/01/2026	14/01/2026	23/01/2026
13/03/2026	26/02/2026	06/03/2026
6/05/2026	23/04/2026	29/04/2026
15/05/2026 (Jour de pont)	30/04/2026	07/05/2026

Jours de fermeture (jours de fermeture/congés collectifs encore possibles)

Année scolaire 2025- 2026			
11/11/25	Armistice	14/05/26	Ascension
25/12/25	Noël	25/05/26	Lundi de Pentecôte
01/01/26	Jour de l'An	21/07/26	Fête nationale
06/04/26	Lundi de Pâques	31/08/26	Garderie fermée
01/05/26	Fête du Travail		

Calendrier Boomerang



Inscription aux vacances

Vacances	Inscription à partir de	Inschrijven en kosteloos annuleren tot
Vacances d'automne (27/10/25-2/11/25)	10/09/2025	Les inscriptions et les annulations sont possibles jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début de la garde pendant les vacances.
Vacances de Noël (22/12/25-4/01/26)	3/11/2025	
Vacances de carnaval (16/02/26-20/02/26)	5/01/2026	
Vacances de Pâques (7/04/26-19/04/26)	23/02/2026	
Vacances d'été (1/07/26 - 30/08/26)	20/04/2026	

Inscription pour les journées pédagogiques

Journée pédagogique	Inscription à partir de	Inscription et annulation sans frais jusqu'au
24/09/2025	03/09/2025	17/09/2025
10/11/2025	30/10/2025	03/11/2025
09/01/2026	22/01/2026	02/01/2026
30/03/2026	12/03/2026	23/03/2026
6/05/2026	30/04/2026	06/05/2026
15/05/2026 (Jour de pont)	30/04/2026	07/05/2026
03/06/2026	21/05/2026	27/05/2026

Jours de fermeture (jours de fermeture/congés collectifs encore possibles)

Année scolaire 2025- 2026			
11/11/25	Armistice	14/05/26	Ascension
25/12/25	Noël	25/05/26	Lundi de Pentecôte
01/01/26	Jour de l'An	21/07/26	Fête nationale
06/04/26	Lundi de Pâques	31/08/26	Garderie fermée
01/05/26	Fête du Travail		

Kalender Boomerang



Inscription aux vacances

Vacances	Inscription à partir de	Inschrijven en kosteloos annuleren tot
Vacances d'automne (27/10/25-2/11/25)	10/09/2025	Les inscriptions et les annulations sont possibles jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début de la garde pendant les vacances.
Vacances de Noël (22/12/25-4/01/26)	3/11/2025	
Vacances de carnaval (16/02/26-20/02/26)	5/01/2026	
Vacances de Pâques (7/04/26-19/04/26)	23/02/2026	
Vacances d'été (1/07/26 - 30/08/26)	20/04/2026	

Inscription pour les journées pédagogiques

Journée pédagogique	Inscription à partir de	Inscription et annulation sans frais jusqu'au
01/10/2025	10/09/2025	24/09/2025
10/11/2025	30/10/2025	03/11/2025
30/01/2026	14/01/2026	23/01/2026
04/02/2026	22/01/2026	28/01/2026
30/04/2026	16/04/2026	23/04/2026
15/05/2026 (Jour de pont)	30/04/2026	10/05/2026
17/06/2026	03/06/2026	10/06/2026

Jours de fermeture (jours de fermeture/congés collectifs encore possibles)

Année scolaire 2025- 2026			
11/11/25	Armistice	14/05/26	Ascension
25/12/25	Noël	25/05/26	Lundi de Pentecôte
01/01/26	Jour de l'An	21/07/26	Fête nationale
06/04/26	Lundi de Pâques	31/08/26	Garderie fermée
01/05/26	Fête du Travail		

Inscription aux vacances

Vacances	Inscription à partir de	Inschrijven en kosteloos annuleren tot
Vacances d'automne (27/10/25-2/11/25)	10/09/2025	Les inscriptions et les annulations sont possibles jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début de la garde pendant les vacances.
Vacances de Noël (22/12/25-4/01/26)	3/11/2025	
Vacances de carnaval (16/02/26-20/02/26)	5/01/2026	
Vacances de Pâques (7/04/26-19/04/26)	23/02/2026	
Vacances d'été (1/07/26 - 30/08/26)	20/04/2026	

Inscription pour les journée pédagogique

Journée pédagogique	Inscription à partir de	Inscription et annulation sans frais jusqu'au

Jours de fermeture (jours de fermeture/congés collectifs encore possibles)

Année scolaire 2025- 2026			
11/11/25	Armistice	14/05/26	Ascension
25/12/25	Noël	25/05/26	Lundi de Pentecôte
01/01/26	Jour de l'An	21/07/26	Fête nationale
06/04/26	Lundi de Pâques	31/08/26	Garderie fermée
01/05/26	Fête du Travail		